

L'INTELLIGENCE DES TYPOGRAPHES D'ANTAN
SE MANIFESTE ICI DANS SA PLÉNITUDE :

« CE N'EST QUE POUR FACILITER
L'ESPACEMENT RÉGULIER
QU'IL A ÉTÉ ADMIS DE SÉPARER
UN MOT EN DEUX TRONÇONS.

PAR CONSÉQUENT, LORSQU'UNE DES RÈGLES QUI PRÉSIDENT
À LA COUPURE D'UN MOT METTRAIT DANS LA NÉCESSITÉ,
POUR ÊTRE SUIVIE, D'ESPACER IRRÉGULIÈREMENT,

IL VAUDRAIT MIEUX FAIRE
UNE MAUVAISE DIVISION
QU'UN MAUVAIS ESPACEMENT. »

Désiré Greffier, LES RÈGLES
DE LA COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE, 1898

Compose cette forte pensée
EN CORPS 1440
et affiche-la dans tous les lieux où rôde et souffle
l'esprit borné des « codes »

ÉPÎTRE DE JEAN-PIERRE LACROUX
AUX TYPOGRAPHIENS, le 6 AOÛT 2002